

~~JANVIER 75~~

FEVRIER

PEUT-ON ETRE SATISFAIT DES RELATIONS FERROVIAIRES EN BRETAGNE ?

Notre question prend un relief particulier lorsqu'on lit la revue des Chemins de Fer Français: "Nouvelles de la Région de Rennes, n°11, de septembre-octobre 1974:

"... Il importe ... de tirer sans plus attendre les conséquences de la nouvelle situation énergétique, et un effort particulier devrait être consacré à la mise en place d'un réseau ferré à grande vitesse".

Une telle déclaration, dans une revue destinée aux lecteurs de la Région (administrative) de Rennes (qui représente une grande partie de la Bretagne) peut rendre optimiste à propos des relations ferroviaires à l'intérieur de de notre pays, particulièrement au sujet des lignes "secondaires".

Nul n'ignore que la transversale Nord-Sud Bretagne est pratiquement inexploitée. Qu'il faut quatre ou cinq heures, selon le jour, pour parcourir les 128 kilomètres séparant Saint-Brieuc d'Auray! Qu'il est impossible de rallier Quiberon dans la même journée, mais qu'il faut coucher à Auray pour couvrir les 156 kilomètres reliant la presqu'île à la capitale des Côtes-du-Nord!

LE NORD-BRETAGNE PAIE SON BILLET PLUS CHER

Lorsqu'on souligne l'impossibilité pour les Bretons du Nord d'aller voir leurs cousins du Sud par la ligne directe Pontivy-Auray, les chemins de fer proposent la déviation par Rennes, solution d'ailleurs le plus souvent imposée. Les Bretons du Nord paient alors leur billet plus cher; s'ils effectuent l'aller-retour, leur voyage sera allongé de 240 kilomètres. Si un commerçant agissait de la sorte, il irait en prison.

MALGRE LES PROTESTATIONS DES ELUS ...

Les populations locales ont protesté, ainsi que leurs élus, le Conseil Général des Côtes-du-Nord. En réponse, des bruits de plus en plus officiels annonçant la fermeture pure et simple de la ligne furent propagés. En écho, ce fut le plasquage de la Direction des Chemins de Fer en gare de Rennes, par le F.L.B. . Depuis, les promoteurs du projet de fermeture semblent avoir changé d'avis.

QU'ONT L'INTENTION DE FAIRE LES CHEMINS DE FER ?

La revue ferroviaire poursuit:

0055 "... C'est ainsi notamment que la ligne Paris-Lyon devrait être construite en priorité..." Suit une étude intitulée: "1980, Paris-Lyon à 300 kilomètres-heures."

Il est clair qu'une fois de plus, l'épargne bretonne et les impôts bretons risquent de participer au financement de cette nouvelle ligne Paris-Lyon de la même façon qu'ils ont financé l'aménagement du Languedoc-Roussillon ou le métro Express Régional. Il est clair que, hors de Paris, il n'y a pas de réseau ferroviaire viable!

Les Bretons ne peuvent pas voyager chez eux, mais ils sont à quatre heures de Paris, pourtant à 475 kilomètres de Saint-Brieuc.

POUR UNE LIAISON RAPIDE NORD-SUD BRETAGNE

La solution au problème des relations Nord-Sud Bretagne réside dans la création d'un rapide reliant chaque soir Saint-Brieuc à Quiberon, en aller et retour, complété par des correspondances avec les points extrêmes: Paimpol, Dinan et Auray-Vannes. Dans le rétablissement des omnibus, desservant toutes les gares et des correspondances avec l'axe Paris-Brest.

Alors un large courant commercial et touristique purement breton naîtra en dehors des trois mois d'été. Il sera possible, par exemple, aux populations de la bordure de la Manche de passer l'après-midi dans le golfe du Morbihan puis de rentrer le soir. Les populations du Centre-Bretagne seraient, elles aussi, desservies correctement.

TOUTES CONCLUSIONS ET INFORMATIONS SERONT REÇUES AVEC INTERET

ECRIRE A

CLUB BRETON 22 000

GERVAIS GAUTIER

9 , ALLEE DES GOELANDS

CESSON

22 000 SAINT-BRIEUC

L'étude précédente, concernant l'aménagement du port du Légué, n'a pas suscité toutes les réactions escomptées, surtout de la part des organismes publics et privés, montrant bien la difficulté d'obtenir une participation réelle. Cependant nous poursuivrons notre travail d'information et inviterons chacun à prendre conscience de la situation imposée aux Bretons.

Il est tout de même encourageant de constater que, lors de son discours de fin d'année devant le Conseil Municipal, Monsieur LE FOLL, maire de Saint-Brieuc, a rappelé que l'étude de la modernisation du Port du Légué serait poursuivie. Souhaitons simplement qu'elle débouche sur des réalisations.

PEUT-ON ETRE SATISFAIT DE L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE ?

Si l'on a encore à l'esprit les manifestations de mars, il ne saurait subsister aucun doute à ce sujet! Cependant, nous retiendrons deux prises de position significatives:

- Les élèves du Lycée Félix Le Dantec de Lannion ont été fortement préoccupés par le problème de l'emploi auquel ils auront à faire face; alors, au cours de la grève, ils ont organisé dans l'établissement un débat sur les PROBLEMES DE L'EMPLOI EN BRETAGNE! Voilà qui manifestait une certaine liberté par rapport aux "mots d'ordre nationaux".

- Le syndicat national de l'éducation du second degré lance un slogan en trois points: "Accès au SAVOIR, au METIER, à la CULTURE". Le mot est lancé: CULTURE! Mais quelle culture? Certes la culture française. Alors il s'agit d'un malentendu qui n'a que trop duré. Au nom de cette culture, l'"idiome barbare" des petits bretons a été extirpé et ceux-ci ont fait connaissance de la civilisation avec "l'Histoire de France". Même processus en Indochine, à Madagascar, en Afrique du Nord, Occidentale ou Equatoriale, comme actuellement dans les Territoires d'Outre-Mer.

Il est clair que, là où est la France, est présente la "Culture"! C'est ainsi que les Bretons en sont arrivés à ignorer totalement leur passé, leur CIVILISATION, leur CULTURE. Qu'ils assistent, pour la grande majorité, et dans l'indifférence la plus totale, à l'agonie des vestiges de leur propre histoire!

DIFFICILE, DANS DE TELLES CONDITIONS, D'ETRE SATISFAITS !

Certes, les motifs invoqués ici ne sont pas repris par les dirigeants nationaux de l'enseignement et c'est regrettable, car ce sera SANS EUX que les heureux changements interviendront, pour le plus grand bien des Bretons.

Grâce à la ténacité de bon nombre de nos compatriotes attachés à leur CULTURE et à leur HISTOIRE, les éléments semblent aujourd'hui réunis pour que s'opère une transformation totale de l'orientation poursuivie jusqu'alors: le 9 Avril dernier, le Sénat prenait acte que "l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes sera effectif depuis l'échelon préélémentaire jusqu'à l'Université".

C'est là une grande victoire pour ceux qui, n'admettant pas les omissions de l'enseignement à la française, sont allés par eux-mêmes puiser aux sources de leur propre civilisation la culture qu'on leur refusait afin d'affranchir leurs compatriotes de l'ignorance.

IL EST ETRANGE QUE LE CORPS ENSEIGNANT N'AIT PAS CRU DEVOIR PARTICIPER A CETTE LUTTE EN FAVEUR DE LA CULTURE BRETONNE.

Cependant, certains d'entre eux surent témoigner! C'est ainsi que Augustin THIERRY écrivait, dans "Lettres sur l'Histoire de France":

" Est-ce l'histoire nationale POUR UN BRETON que la biographie des descendants de Clovis et de Charlemagne, LUI DONT LES AN-CETRES, à l'époque de la première et de la seconde race, TRAITAIENT AVEC LES FRANKS DE PEUPLE A PEUPLE?"

A PROPOS DE LA MODERNISATION DU PORT DU LEGUE :

A la suite de M. LE FOLL, maire de Saint-Brieuc, Monsieur Edouard QUEMPEL, maire-adjoint, a déclaré dans son hebdomadaire: ... "Nous entrevoyons avec optimisme les travaux de modernisation et de développement du port du Légué, sous couvert de la Chambre de Commerce, pour permettre aux cargos de 10 000 tonnes d'aborder."

LE SITE DE LA TOUR DE CESSON BIENTOT ACCESSIBLE AU PUBLIC ?

Répondant à une lettre de notre "club", Monsieur LE FOLL nous fait savoir ce qui suit:

... "Sur proposition du Conseil Général, et après avis favorable de la Ville de Saint-Brieuc, le Département a classé cette propriété en zone de préemption, c'est à dire que dès que l'Assemblée Départementale aura les tressources suffisantes, elle pourra procéder à son rachat ...".

LIVRES ET REVUES BRETONNES :

"LA LANGUE BRETONNE FACE A SES OPPRESSEURS", tel est le titre du livre de Jord GWEGEN paru aux Editions Nature et Bretagne. C'est un bilan des combats menés pour que soit reconnu aux Bretons le droit à l'enseignement de leur langue. A la lumière des exemples gallois, islandais, israélien etc... l'auteur explique comment on peut concevoir une politique de rebretonnisation. Un livre pour lire et pour servir.

LA NATION BRETONNE: chaque trimestre, cette revue consacre ses pages à diffuser des connaissances, des recherches, des réflexions basées sur le réel, afin de permettre à chacun d'améliorer sa culture et son efficacité personnelles. Le dernier numéro étudie les perspectives économiques en Bretagne; le professeur GUYONVARCH parle de l'histoire et de l'avenir de la langue bretonne. A noter un entretien avec H. de GRANDMAISON, auteur du livre "La Province Trahie", et un dialogue avec Jean CAU à propos de son ouvrage "Pourquoi la France". (En vente en librairie, ou B.P. 26 - 56 200 La Gacilly)

UNE CHOSE EST SURE : IL FAUT SAUVER L'AME ET LE PATRIMOINE BRETONS. LE CLUB BRETON 22 000 S'EFFORCE DE PARTICIPER, AVEC SES MOYENS, A CETTE TACHE. MAIS SON DEVELOPPEMENT DEPEND DE VOTRE AIDE, MATERIELLE ET MORALE. PARTICIPEZ A NOTRE ACTION. ECRIVEZ A :

GERVAIS GAUTIER
9, ALLEE DES GOELANDS
CESSON
22 000 SAINT-BRIEUC.

Juin 1975

LA TELEVISION

Sujet à contestation entre la Bretagne et le pouvoir central, la télévision constitue à elle seule la parfaite démonstration de la *main-mise de Paris* sur notre Culture, avec comme exutoire facile, "l'unité de la France". Sous ce prétexte, producteurs, metteurs en scène, artistes et acteurs doivent emprunter *obligatoirement* les couloirs parisiens qui conduisent au lieu du *pouvoir de décision*. Est-ce pour cela qu'il y a une telle dégénérescence en particulier dans certaines émissions de variétés dans lesquelles se produisent toujours les mêmes piètres et mièvres "vedettes" sans voix et sans talent que certains nomment très justement des "tournefesses", et qui ne doivent leur éphémère célébrité qu'au *matraquage* organisé pour eux par la télévision ? Dans le domaine des émissions cinématographiques (films ou feuilletons), le médiocre l'emporte le plus souvent sur la qualité. Les quelques émissions bretonnes sont trop brèves et leur créneau de diffusion ne permet qu'une audition ou une réception réduites.

OU EST LA SOLUTION ? Avant tout, dans une *totale indépendance de gestion et d'exploitation de la télévision et de la radio bretonnes*. A partir de là seulement peut se produire un renouveau de qualité à tous les niveaux qui intéressent l'ensemble des Bretons. POURQUOI ? Parce que l'abâtissement organisé que constituent les programmes actuels pourrait alors être remplacé par des émissions adaptées à notre propre sensibilité, et donc reflétant nos préoccupations et nos goûts particuliers.

DE QUELLE FAÇON ? Dans le genre "variétés", la relève est déjà en place: succédant aux spectacles fades et creux actuels, nos chanteurs et bardes sont là. *Ayant refusé de se prostituer à Paris*, ils prendront naturellement place dans les programmes de radio-télévision bretonne. Il en est de même pour la partie dite "classique": des formations orchestrales, vocales, instrumentales, produisent actuellement des disques de qualité internationale; elles sont prêtes à assurer les programmes qui leur seront demandés. La danse et le théâtre ne sont pas absents puisque déjà en Bretagne de nombreuses écoles forment des élèves de haut niveau. Par contre, tout reste à faire dans le domaine du cinéma. L'unité cinématographique de Bretagne est à créer dans le cadre de l'autonomie bretonne. Les objectifs sont vastes, tellement de sujets sont restés inexplorés ! Que de fresques historiques ou mythologiques à réaliser, capables d'alimenter les super-productions; quelle foison d'occasions documentaires, puisées aux sources des légendes: la Ville d'Ys, le Dragon de l'Elorn, Triphine et Conomor, la forêt de Brocéliande, le mariage blanc de Saint-Efflam, etc ... Autant d'occasions d'intéressantes productions touchant directement chaque partie de la Bretagne. Car, pas une parcelle de terre, de bois, de côte, pas une tour qui n'ait quelque chose à dire et qui ne soit réduite au silence, cependant que la tapage radio-télévisé de Paris couvre villes et campagnes, landes et bois, champs et grèves. *La Bretagne doit recouvrer la voix*. Pour ce faire, les moyens de diffusion doivent lui être remis. Il s'agit là d'une question de droit !

UNE REPUBLIQUE FEDERALE CONTRE L'UNIFORMITE

Les événements de Corse ont posé la question de l'unité de la République et de la France. Conscients de la profondeur du malaise que ces événements révélaient, de nombreux hommes politiques et religieux ont souligné l'urgence à en analyser les causes pour en prévenir les conséquences. Monsieur Michel JOBERT a déclaré: "... l'on confond trop souvent l'unité nationale et l'uniformité nationale..." Mgr THOMAS, évêque d'Ajaccio, souligne: "... l'existence d'un problème psychologique touchant à l'âme du peuple corse ..." Disons que l'existence d'une psychologie touchant l'âme est identique chez les deux peuples, mais que l'uniformité nationale est depuis longtemps rejetée aussi bien par le peuple corse que par le peuple breton.

On s'accorde à dire que la révolte corse a été déclanchée grâce à un détonateur, et l'on peut se demander si pareille cause ne pourrait produire les mêmes effets en Bretagne. La réponse est OUI. N'oublions pas que tous les militants bretons attendent les mesures du ministre de l'Education, reconnaissant enfin la place de la langue et de la culture bretonnes dans les programmes d'enseignement. Si Paris ne respecte pas dans les jours qui vont suivre les engagements pris devant le Sénat en avril dernier, et à la conférence d'Helsinki tout récemment, on peut dire que la mèche sera allumée. Par ailleurs, si Paris tient enfin ses promesses, il devra affranchir le peuple breton de l'ignorance dans laquelle on l'a volontairement entretenu de sa propre civilisation, de sa propre histoire.

Dès lors, découvrant ses droits, la Bretagne se réveillera. De quels droits pouvons-nous nous réclamer ? Laissons la parole au député MAURY: "... Les Etats de Bretagne ont conclu un traité AU NOM DU PEUPLE BRETON. Les deux NATIONS transigèrent ensemble. La Bretagne fut unie à la France et le contrat qui en renferme les conditions a été ratifié depuis cette époque de deux ans en deux ans ... C'est l'exécution littérale de ce traité de Vannes que réclament les Bretons ... Il est donc démontré, et je ne crains pas de le publier devant les représentants de la nation française, que la Bretagne est libre, si nous ne voulons pas remplir fidèlement les conditions du traité ... C'est donc avec les ETATS CONSTITUTIONNELS DE LA BRETAGNE que nous devons traiter les grandes questions DES DROITS qui APPARTIENNENT à cette province ... " (Assemblée Nationale Constituante - Versailles, le 3 février 1790.)

Dans le cadre constitutionnel français actuel (pouvoir absolu de Paris, départements), l'épreuve de force est inévitable. Il n'y a qu'une seule alternative: l'avènement d'une république fédérale française dans laquelle chaque peuple qui la compose élira son propre parlement, vivra selon ses coutumes, ses lois. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, Paris devrait regarder au delà de ses ministères: les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République Fédérale d'Allemagne, la Confédération Helvétique, les Républiques Yougoslaves etc ... Qui conteste l'unité de ces Nations ?

C'est la solution - LA SEULE - pour que la France sauvegarde son équilibre, son unité.

C L U B B R E T O N

9 , A l l é e d e s G o ë l a n d s

C E S S O N 2 2 0 0 0 S A I N T - B R I E U C

Le Mouvement Breton est-il prêt pour les cantonales ?

Il faudrait dire "*les mouvements bretons*" puisqu'à l'heure actuelle une certaine dispersion s'est produite de ce côté, laissant prévoir une absence de candidature soutenue par une formation bretonne représentative, à moins d'une surprise. Si candidature il y a, elle ne saurait être qu'individuelle ou soutenue par un groupe insuffisamment représentatif de la majorité des supporteurs de l'idée bretonne. Cette catégorie d'électeurs devra donc déceler dans le programme de chacun des candidats lequel se rapproche le plus de ses aspirations.

Les forces politiques bretonnes se sont affaiblies.

Après le vaste élan d'unité créé par les milliers de signatures pour le *Statut de la Bretagne* et la publication du "*Manifeste 72*" les diversions et les divergences se sont manifestées puis ont conduit à la confusion pour aboutir au vide politique actuel dans le domaine de l'action pour la reconnaissance de la personnalité bretonne.

Afin de porter remède à une telle situation ...

Des contacts ont eu lieu entre différentes composantes du Mouvement Breton, (dont le Club Breton 22000) et ont abouti à la création du C.N.C.B. (Comité National de Concertation-Bretagne), au sein duquel les responsables des divers groupements ont adopté les huit points du Programme Initial ci-joint:

- Réunification de la Bretagne.
- Inscription de la clause fédéraliste dans la Constitution de la Communauté Française.
- Assemblée Régionale élue au suffrage universel (sans cumul des mandats parlementaires) et assurant le contrôle de l'exécutif économique et administratif dans le cadre des attributions fédérales.
- Répartition des ressources en fonction des besoins régionaux et fédéraux.
- Promotion des "Pays" de Bretagne.
- Reconnaissance et enseignement de la langue bretonne (bilinguisme) ainsi que de l'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques.
- Création d'une Institution Universitaire Bretonne Indépendante.
- Création d'une chaîne de télévision et d'une station de radiodiffusion bretonnes indépendantes.

Le groupe militant du Club Breton 22000 renforcera son organisation en vue de populariser ces huit points.

On remarquera que les thèmes contenus dans les huit points ne sont pas étrangers aux préoccupations de l'équipe du Club Breton 22000 puisque nombre d'entre eux ont déjà été développés dans cette même feuille.

Il ne fait aucun doute que ces huit points rassembleront un nombre important de sympathisants aux idées bretonnes. Nous les invitons à participer avec nous à l'action pour le renforcement du Mouvement Breton.

CONNAISSONS-NOUS BIEN ANNE DE BRETAGNE ?

Au moment où Nantes, sa ville natale, et Rennes, celle de son avènement, s'apprêtent à célébrer le 500ème anniversaire d'Anne de Bretagne, il est opportun de corriger quelque peu la légende de la jeune princesse se précipitant, toute joyeuse dans les bras de Charles VIII et lui offrant la Bretagne en cadeau. Cette image ne peut se trouver que dans l'Histoire de France.

En fait, Anne était avant tout bonne bretonne, à l'exemple de son père. Elle avait assisté à l'écrasement des places-fortes bretonnes, pilonnées par l'artillerie française, et à la défaite de Saint-Aubin du Cormier, où tombèrent six mille Bretons, pour l'indépendance de la patrie.

Anne de Bretagne fit face à l'humiliation dès la mort de son père François II, et prit la succession malgré l'opposition française, rétablissant toutes les activités résultant de sa charge. Lorsque la Bretagne fut de nouveau envahie, en violation du traité de paix, Anne déploya toute son énergie à la défense de son pays, tant sur le plan militaire que diplomatique: le Maréchal de Bretagne, RIEUX, à la tête de nouvelles troupes, arrêta l'armée française, puis enleva les places occupées. Une ambassade obtint l'aide de l'Angleterre dont 8000 hommes vinrent renforcer l'armée bretonne. La France fut contrainte, sous le règne d'Anne de Bretagne, de signer le traité de Francfort, dans lequel elle s'engageait à évacuer la totalité du sol breton. Il suffit de connaître le mécanisme de la politique des mariages de cette époque pour comprendre pourquoi Anne repoussa l'union avec la France, préférant le prétendant Autrichien. En souscrivant à cette deuxième solution, elle préservait l'indépendance de la Patrie. Et il est symptomatique de lire maintenant deux extraits de proclamations rédigées de la main d'Anne de Bretagne. En les situant dans le contexte et le langage du XVème siècle, nous percevons par ces lignes dont nous avons quelque peu modernisé les expressions, l'ardent patriotisme et le courage d'Anne de Bretagne:

" ... Le roi fait descendre sur les frontières du pays un grand nombre de gens de guerre, tant de son royaume que Suisses, Allemands et étrangers avec le dessein de faire la guerre contre la souveraine des Bretons, malgré l'espoir qu'elle place dans le traité de paix ... " (1).

Plus tard, Anne dénonce Alain d'ALBRET, acheté à la cause ennemie, qui ouvrit nuitamment Nantes aux troupes françaises:

" ... Nous, ... nonobstant que le roi de France a suscité et entrepris à l'encontre de ... Nous, nos pays et sujets la traîtreuse, déloyale et lâche entrée faite par le dit roi de France en nos ville et château de Nantes ... et qu'il avait pris plusieurs de nos places et villes, aussi que l'armée dudit roi était dans notre pays, a - le dit seigneur - délaissé et abandonné Nous, notre pays ... et s'en est allé vers le roi de France. A l'occasion desquels cas il a commis envers Nous crime de lèse-majesté, félonie, ingratitude et parjure "... (20 mars 1491) (2).

Ces quelques traits aideront peut-être à mieux connaître ce personnage historique que la légende, et surtout l'absence d'information, ont relégué au niveau d'un symbole de soumission.

(1) Deux Actes Inédits d'Anne et de Maximilien . BRM 100 Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc

(2) BRG 3 N2 p. 116 . Bibliothèque Municipale de Saint-Brieuc.